



## Les MJC doivent-elles devenir des bureaux de police de proximité !

Dans l'édition électronique du Figaro du 13 novembre 2017, nous avons pu lire :  
« Côté sécurité, le chef de l'État rappellera également la mise en place de la police de sécurité quotidienne. *“Mais c'est vrai qu'avec cette réforme il y a un changement de paradigme, reconnaît-on dans l'entourage du chef de l'État. On a décidé d'aider les individus plutôt que d'implanter des MJC dans les quartiers”* »

Que l'État fasse le choix d'une police de sécurité quotidienne, annoncé par ailleurs dans le programme du Président de la République est une chose, l'opposer aux MJC relève, au mieux du non-sens, et au pire d'une faute politique.

Cela relève également, soit d'une méconnaissance totale de notre projet (*ce que nous voulons croire !*), soit d'une démagogie assumée. Depuis quand l'État finance-t-il l'implantation des MJC dans les quartiers ? Nos partenaires et soutiens financiers sont pour l'essentiel les collectivités locales et les MJC mobilisent près de 50 % de fonds privés. Avec nos 15 000 salariés, nous contribuons plus au budget de l'État par la taxe sur les salaires que l'état ne nous verserait de subvention. Et depuis quand la création d'associations relèverait-elle de la puissance publique ? Le fait associatif est toujours une affaire de citoyens sur laquelle l'état n'a pas de contrôle.

Présenter la sécurité comme une alternative à notre projet d'éducation à la citoyenneté, c'est adresser un message troublant aux 30 000 bénévoles engagés au quotidien, et aux 4 millions de personnes qui fréquentent les MJC.

Face aux mutations profondes de notre monde, aux incertitudes et aux peurs qui les accompagnent, et qui viennent ébranler la Démocratie et la République, les réponses sont hélas souvent les mêmes : le repli sur soi, les comportements identitaires, le rejet de l'autre, et le retour à des réponses normatives, autoritaires, sécuritaires là où il faudrait inventer des passerelles d'humanité.

Nous restons toujours prudents quand il s'agit de propos *“de l'entourage du chef de l'Etat”*, mais vous, qu'en dites-vous Monsieur le Président ? Nous vous demanderons dans les prochains jours une audience pour vous convaincre de la richesse que constituent les MJC de France dans les réponses à apporter aux enjeux de société et construire la société de demain.

Contact : Daniel Frédout - Tél. 01 44 85 29 61 - 06 38 49 38 48

[dfredout@cmjcf.fr](mailto:dfredout@cmjcf.fr)